

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 78 (2016)
Heft: 3

Rubrik: Pneus et jantes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Abréviation	Signification
MITAS	Marque
480/70 R 34	Dimension du pneu
HC 70	Nom du profil
146	Indice de charge (IC 146 = 3000 kg)
A8	Code de vitesse (A8 = 40 km/h)
143	Indice de charge (IC 143 = 2725 kg)
D	Code de vitesse (D = 65 km/h)
TUBELESS	Pneu sans chambre à air
→	Sens de rotation
R-1W	Profil de la bande de roulement

Toutes ces indications sont présentes sur le pneu montré en exemple à gauche.

Pneus et jantes

Lorsque les pneus sont usés ou irréparables se pose la question de leur remplacement adéquat. L'offre la moins chère n'est pas toujours la meilleure. Quels sont les points à vérifier au moment de l'achat de pneus ?

Urs Rentsch et Dominik Senn

Avant que le propriétaire ou conducteur du véhicule envisage l'achat de pneus, il doit se familiariser avec les dimensions marquées sur les jantes. Si l'inscription « 16,00 × 22,50 » désigne une jante de 16 pouces (1 pouce = 2,54 cm) de large et 22,5 pouces de diamètre qui pourrait être celle d'une remorque, la taille courante pour des roues de tracteurs est de 18 × 38. La deuxième étape consiste à établir à partir des pneus démontés les dimensions, capacité de charge et caté-

gorie de vitesse exacts, puis à choisir une marque.

Catalogues techniques sur les pneus

Il est recommandé de consulter les catalogues techniques sur les pneumatiques édités par les fabricants actuels. Ils contiennent des tableaux d'indices de charge et de codes de vitesse pour les largeurs habituelles de jantes. Ces valeurs sont indiquées sur le flanc du pneu. La charge

maximale admise par pneu peut être établie en kilos à l'aide de ces données. Les pneus doivent être adaptés à la vitesse maximale autorisée donnée par le code de vitesse. Celui-ci est la dernière inscription de la désignation de pneumatique figurant sur le flanc du pneu. Le tableau mentionne en outre la pression optimale de gonflage de chaque pneu, les largeurs de boudins et diamètres extérieurs possibles ainsi que les tailles du rayon sous charge statique et de la circonference de roulement. Il indique encore si une chambre à air est nécessaire. La circonference de roulement est la distance en ligne droite parcourue par une roue au cours d'une rotation. Elle revêt une importance particulière pour les véhicules tout-terrain, en permettant de calculer leur vitesse. Sur les véhicules à quatre roues motrices, il faut s'assurer que la conception et l'usure soient les mêmes pour chaque essieu/pneu, sinon la direction intégrale ou le différentiel risquent d'être endommagés.

Changement de pneumatiques

Lorsqu'on passe, sur un tracteur ou une remorque, de pneumatiques standards à des pneus plus étroits, la capacité de charge de ces derniers baisse. Cela signifie que les pneus portent un poids inférieur à la charge utile déclarée dans le permis de circulation, or celle-ci ne doit pas dépasser la charge nominale du pneu.

Capacité de charge globale des pneumatiques

S'il est plus élevé que la capacité de charge des pneumatiques, le poids total du tracteur sera diminué par l'office de la circulation routière. Cela signifie qu'il sera adapté à la charge nominale des pneus et mentionné en conséquence dans le permis de circulation.

Indice de vitesse en agriculture

Code de vitesse	A5	A6	A8	B	D	F
km/h	25	30	40	50	65	80

Exceptions en agriculture

Des pneumatiques de conception différente sont exceptionnellement admis sur le même véhicule dans le cas de voitures automobiles dont la vitesse est limitée à 45 km/h (OETV*, art. 118 b). Pour celles qui ne peuvent dépasser 30 km/h, les pneumatiques à profil ne sont pas indispensables et les pneus à clous n'ont pas besoin d'être montés sur toutes les roues (OETV, art. 119 d et e). ■

* OETV, Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers